

## L'AD-PA SOUTIENT LE DIRECTEUR EN GARDE À VUE

Le directeur de la maison de retraite de Blamont dans le Doubs et cinq de ses collaborateurs ont été placés en garde à vue et donc en détention.

Cette affaire fait suite au refus de titularisation d'un salarié de l'établissement, refus qui a été voté à l'unanimité de la commission compétente pour traiter ce type de questions; le fait que ce salarié ait médiatisé largement son cas en campant nuit et jour devant l'établissement n'est sans doute pas étranger à la situation; pour autant ce salarié ne saurait être exonéré des fautes qu'il a commises dans l'exercice de ses fonctions.

Dans cette circonstance l'AD-PA apporte son soutien au directeur par rapport à ces décisions prises dans l'intérêt des Personnes Agées ; elle rappelle la présomption d'innocence dont lui et ses collaborateurs doivent impérativement bénéficier.

Un directeur en poste depuis une trentaine d'années dont l'établissement est salué pour sa qualité dans le Département ne peut pas du jour au lendemain devenir le pire des professionnels ainsi qu'en témoigne le soutien qu'il a d'ores et déjà reçu de la part de nombre de ses salariés

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez l'AD-PA :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**